



La Réserve au sein de l'EMIA



Missions principales :

- Renforcer, dès le temps de paix, les capacités opérationnelles de l'EMIA/NC ;
- Participer aux engagements de l'Etat-major.

Les réservistes, au sein de l'Etat-Major Inter Armés, sont nécessaires au bon fonctionnement des divers services et participent à toutes les missions confiées aux Forces Armées de la Nouvelle-Calédonie.

L'EMIA ne disposant pas de structures adaptées aux emplois de militaires du rang, les réservistes qui y sont affectés sont souvent d'anciens officiers et sous-officiers de l'Armée de Terre, de l'Armée de l'Air et de la Marine Nationale.

Le recrutement de réservistes s'adresse particulièrement aux anciens militaires d'active et/ou aux anciens réservistes ayant occupés des fonctions opérationnelles ou avec une spécialité spécifique.

Les postes à pourvoir relèvent de l'Armée de Terre et de l'Armée de l'Air, ceux de la Marine étant directement gérés par l'APER de la Marine Nationale.

Le candidat recruté souscrit un contrat ESR avec le dernier grade détenu dans l'active, le premier contrat étant d'une durée de 1 à 3 ans.



VOUS POUVEZ EGALEMENT REJOINDRE... LA RESERVE CITOYENNE

Si vous souhaitez vous « engager » dans une action citoyenne, dans le cadre du « bénévolat du service public », cette réserve, non rémunérée, participe au rayonnement des Forces Armées sur le territoire.

Les modalités :

Les différents documents suivants seront demandés pour constituer les dossiers de candidature :

- **Curriculum Vitae ;**
- **Lettre de motivation ;**
 - **Etat Signalétique des Services (ESS) pour les anciens de l'armée d'active ;**
 - **Pièce d'identité en cours de validité ;**
 - **Certificat Médico-Administratif établi par un médecin militaire.**

Contact : LCL LEXTRAIT (jean-paul.lextrait@intradef.gouv.fr)

Tél : 29 24 12 (le jeudi)